
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

1 Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation. Elle présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2024 du budget principal du Syndicat.

2 Cadre général du compte administratif

Le compte administratif 2024 du budget principal retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par le Syndicat entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, la Présidente, ordonnateur, présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif 2024 a été approuvé le 25 février 2025 par le Comité Syndical. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier, SGC de Rumilly (Haute-Savoie).

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du Syndicat aux heures d'ouverture du bureau.

3 Compte administratif 2024 du budget principal

3.1 Section d'exploitation

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 479 831,13 € se décomposant comme suit :

Excédent d'exploitation cumulé	:	1 228 078,53 €
Excédent d'investissement cumulé	:	- 379 221,50 €
Restes à réaliser	:	<u>- 369 025,90 €</u>
Résultat cumulé		479 831,13 €

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

3.1.1 Recettes

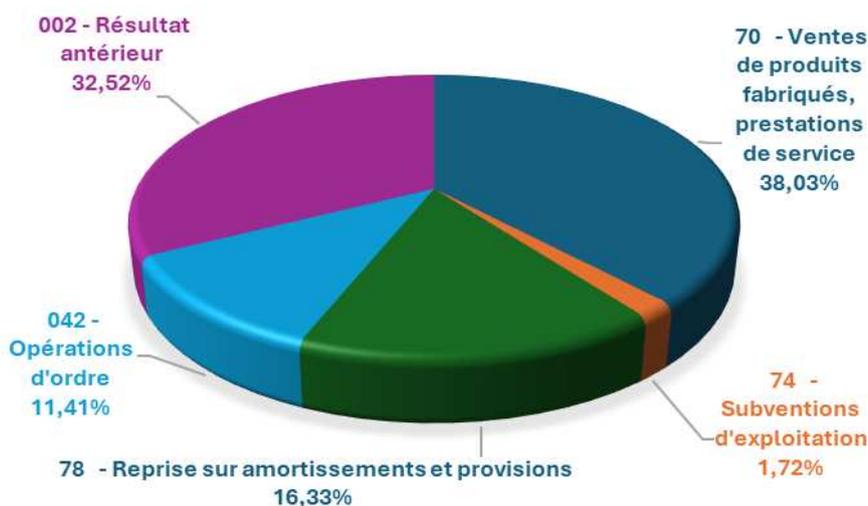
Les recettes d'exploitation se sont élevées à 2 205 178,19 €

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE – ANNEE 2024

Chapitre	CA 2024
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de service	838 660,52
74 - Subventions d'exploitation	37 867,16
78 - Reprises sur amortissements et provisions	360 000,00
042 - Opérations d'ordre	251 602,43
002 - Résultat antérieur	717 048,08
TOTAL	2 205 178,19

RECETTES D'EXPLOITATION



Chapitre 70 : Il concerne les produits des services de l'assainissement. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les usagers de l'assainissement collectif (776 240,94 €) et par les usagers de l'assainissement non collectif (37 336,11 €).

D'autres recettes moins importantes sont enregistrées dans ce chapitre et notamment le service de dépotage facturé aux entreprises de vidange des fosses septiques et bacs à graisses (22 970,50 €) ainsi que la fourniture de chauffage au bâtiment de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes pour leur service environnement (2 112,97 €).

Chapitre 74 : Il concerne les aides de l'Agence de l'Eau à la performance épuratoire pour l'assainissement collectif et pour l'assainissement non collectif. Depuis l'année 2020, l'Agence de l'Eau ne verse plus d'aide pour l'assainissement non collectif. L'aide à la performance épuratoire pour l'assainissement collectif est donc de 37 867,16 €.

Chapitre 78 : Il comprend uniquement la reprise de la provision pour charges constituée depuis 2012 et qui a permis de financer les travaux d'entretien du digesteur.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

Chapitre 042 : Il concerne des opérations d'ordre budgétaires notamment les amortissements des subventions obtenues lors de la réalisation de travaux en investissement.

3.1.2 Dépenses

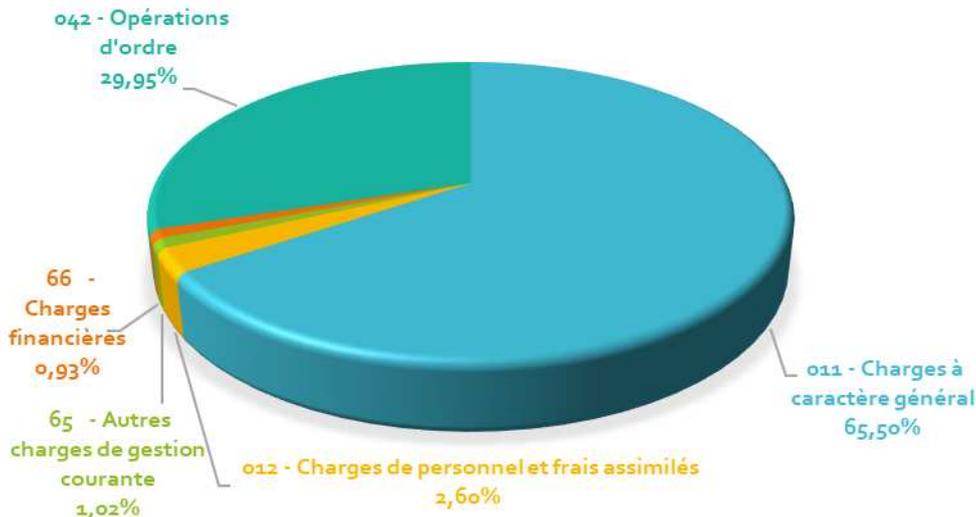
Les dépenses de la section d'exploitation se sont élevées à 977 099,66 €.

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE – ANNEE 2024

Chapitre	CA 2024
011 - Charges à caractère général	639 990,53
012 - Charges de personnel et frais assimilés	25 424,94
65 - Autres charges de gestion courante	9 961,85
66 - Charges financières	9 128,21
042 - Opérations d'ordre	292 594,13
TOTAL	977 099,66
023 - Virement à l'investissement (pour mémoire)	728 872,47

DEPENSES D'EXPLOITATION



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour l'exploitation des services. Les principales dépenses de ce chapitre concernent le marché pour l'exploitation de la station d'épuration et des réseaux de transport des effluents collectifs (419 433,55 €), le suivi de l'exploitation et le contrôle de la conformité des performances de la station d'épuration par un cabinet d'ingénieur (4 083,54 €) et les divers contrôles des installations d'assainissement non collectif sur tout le territoire du Syndicat (18 150,80 €).

Le reste des dépenses concernent : électricité, téléphone, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien du réseau et de la station, les primes d'assurances, les contrats de maintenance

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Le ratio charges de personnel par rapport aux dépenses réelles d'exploitation se situe autour de 3,7 % ce qui représente peu sur le total des dépenses.

Chapitre 65 : Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- au versement des indemnités et cotisations des élus pour 8 352,18 €,
- à l'abonnement aux logiciels = comptabilité, paie, office 365 et l'hébergement du site internet pour 1 609,67 €.

Chapitre 66 : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette. Le niveau des charges financières baisse en raison d'emprunts qui vont disparaître en 2025.

Chapitre 042 : Il concerne des opérations d'ordre budgétaires notamment les amortissements des immobilisations pour tenir compte de la dépréciation des biens au fur et à mesure des années écoulées.

Chapitre 023 : Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 728 872,47 € (en prévisionnel).

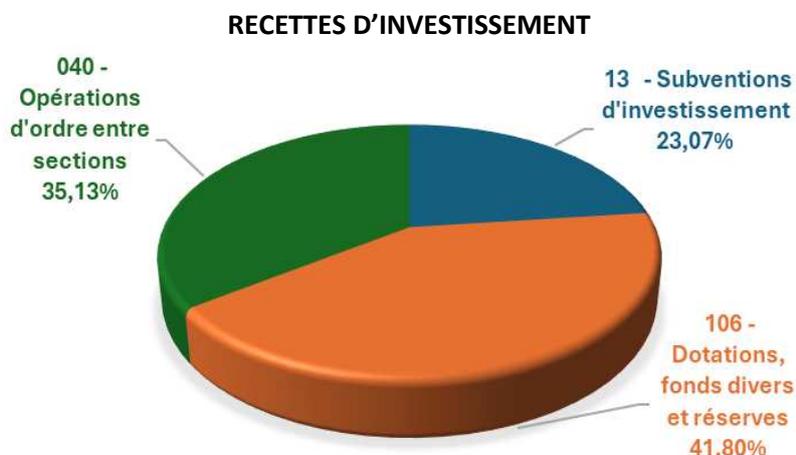
3.2 Section d'investissement

3.2.1 Recettes

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 832 878,63 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2024

Chapitre	CA 2024
13 - Subventions d'investissement	192 165,67
106 - Dotations, fonds divers et réserves	348 118,83
040 - Opérations d'ordre entre sections	292 594,13
TOTAL	832 878,63



Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

Les principales recettes ont été constituées par :

- l'affectation d'une partie du résultat d'exploitation de l'année 2023 soit 348 118,83 €,
- le versement d'une partie de subventions du Conseil Départemental pour les travaux d'investissement en cours soit 192 165,67 €,
- l'amortissement des immobilisations pour 292 594,13 €.

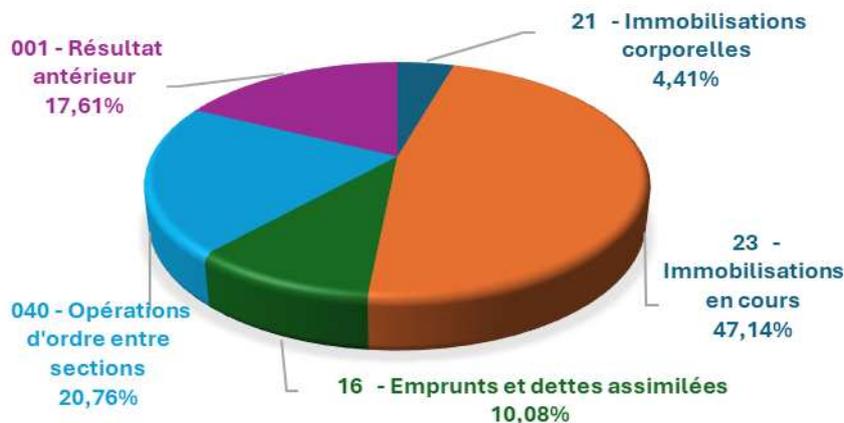
3.2.2 Dépenses

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 1 212 100,13 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2024

Chapitre	CA 2024
21 - Immobilisations corporelles	53 476,25
23 - Immobilisations en cours	571 361,40
16 - Emprunts et dettes assimilées	122 238,44
040 - Opérations d'ordre entre sections	251 602,43
001 - Résultat antérieur	213 421,61
TOTAL	1 212 100,13

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les principales dépenses ont été les suivantes :

- immobilisations corporelles :
 - o mise en place de variateurs sur les pompes toutes eaux (2 843,75 €),
 - o mise à l'arrêt et vidange jusqu'au trou d'homme du digesteur (50 632,50 €),
- immobilisations en cours :
 - o travaux en cours de remplacement du BIOMEDIA et travaux associés (71 071,05 €),
 - o travaux de reprise des bétons du BIOMEDIA et de la bache eaux sales (46 897,33 €),
 - o travaux de vidange et amélioration du digesteur (453 393,02 €).
- remboursement du capital des emprunts pour 122 238,44 €,
- amortissement des subventions d'investissement pour 251 602,43 €.

Fait à THONES, le 25 mars 2025.